

Paris, le 1^{er} juin 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chiffres définitifs de l'accidentalité routière en 2021 : le nombre de morts en France métropolitaine à nouveau sous la barre des 3 000

Les modifications profondes des conditions de trafic au cours de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire ont entraîné une accidentalité routière particulièrement atypique pour l'année 2020. Ainsi l'ONISR présente le bilan définitif 2021 en comparaison avec l'année 2019, année référence « avant crise sanitaire ».

Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), **2 944** personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2021. **Avec 300 décès de moins qu'en 2019**, année de référence, la mortalité routière est en baisse de -9% en 2021 (et en hausse de +16% par rapport à 2020).

L'année a été marquée par l'observation d'un couvre-feu et la fermeture des discothèques au premier semestre, qui ont pu limiter les déplacements festifs de nuit. Par ailleurs, le couvre-feu en période hivernale a obligé les usagers à rentrer chez eux alors qu'il fait encore jour, ce qui a eu un effet protecteur pour les piétons, notamment les personnes âgées. D'autres éléments liés à la pandémie ont pu influencer sur les déplacements, et donc modifier l'accidentalité routière : le développement des modes doux (marche, vélo et engins de déplacement personnels motorisés ou EDPm) et la pratique du télétravail.

Baisse du nombre d'accidents et du nombre de blessés en 2021 comparé à 2019 (et hausse de ces indicateurs entre 2020 et 2021)

La baisse de la mortalité s'accompagne d'une baisse de tous les autres indicateurs d'accidentalité routière en 2021 comparé à 2019 : le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre présente une baisse de -4% avec 53 540 accidents (soit 2 476 de moins qu'en 2019 mais 8 469 de plus qu'en 2020). Le nombre de personnes blessées diminue de -5% avec 67 057 blessés (soit 3 433 blessés en moins qu'en 2019 et 11 221 de plus qu'en 2020).

Baisse conséquente de la mortalité pour les automobilistes, les usagers de deux-roues motorisés et les piétons mais hausse de la mortalité pour les usagers d'engin de déplacement personnel motorisé (EDPM), de vélo et de poids lourds en 2021 par rapport à 2019 (hausse pour toutes ces catégories en 2021 par rapport à 2020)

- La mortalité routière est en baisse en 2021 pour les **automobilistes**, avec **1 414** décès (208 tués de moins soit -13% par rapport à 2019 et 171 tués de plus soit +14% par rapport à 2020).
- La mortalité routière des **deux-roues motorisés** baisse également avec **668** décès (96 tués cyclomotoristes et 572 tués motocyclistes) soit -11% comparé à 2019 et +15% par rapport à 2020.
- La mortalité des **piétons** baisse plus que la moyenne en 2021, avec **414** personnes tuées (69 tués de moins qu'en 2019 soit -14% et 23 tués de plus qu'en 2020 soit +6%).
- La mortalité des **usagers de véhicule utilitaire** augmente entre 2021 et 2019 avec 103 personnes tuées (5 tués de plus qu'en 2019 soit +5% et 44 tués de plus qu'en 2020 soit +75%).
- La mortalité des **cyclistes** augmente fortement avec **227** personnes décédées en 2021 (40 de plus qu'en 2019 soit +21% et 49 de plus qu'en 2020 soit +28%). Pour la première fois depuis 20 ans, la mortalité des cyclistes dépasse le seuil des 200 tués. Cette hausse est davantage marquée hors agglomération (+37% en 2021 par rapport à 2019). La mortalité augmente également, dans une moindre mesure (+7% par rapport à 2019) en agglomération. Selon l'association Vélos&Territoires, la pratique cycliste a augmenté de +14% en zone rurale, de +20% en zone périurbaine et de +31% en zone urbaine en 2021 par rapport à 2019.
- Suivant l'évolution de la pratique, la mortalité des utilisateurs d'EDPm (Engins de Déplacement Personnels motorisés) est en forte hausse : 24 personnes sont décédées en 2021 contre 10 en 2019 et 7 en 2020. Parmi eux, 21 sont décédés en agglomération.
- On observe une hausse de +22 % de la mortalité des **camionneurs en 2021 par rapport à 2019** (44 tués soit 8 de plus) et +33 % par rapport à 2020, soit 11 de plus.

Indicateurs relatifs à l'âge et aux réseaux routiers

La mortalité routière baisse pour les adultes en 2021 par rapport à 2019 (à l'exception des 65–74 ans) mais augmente pour les enfants et les adolescents : 186 personnes de moins de 18 ans ont été tuées en 2021, soit 33 de plus qu'en 2019 et 35 de plus qu'en 2020.

La baisse de la mortalité la plus marquée en 2021 concerne la classe d'âge de 25 à 34 ans : 398 tués soit -118 tués de moins qu'en 2019 (-23%).

La baisse de la mortalité des seniors de 75 ans et plus est également notable : 449 tués en 2021 soit 83 personnes tuées de moins par rapport à 2019.

La baisse de la mortalité impacte tous les réseaux routiers ; elle est cependant moins marquée sur les autoroutes (-6%) et en agglomération (-7%), et plus marquée hors agglomération (-11%). Les 1 733 personnes tuées sur les routes hors agglomération hors autoroutes se répartissent ainsi :

- 654 tués dans les 38 départements ayant relevé la VMA (vitesse maximale autorisée) à 90km/h sur tout ou partie du réseau (un tué de moins par rapport à 2019).
- 1 079 tués dans les 57 départements n'ayant pas modifié la VMA (bilan en baisse de -16,3% par rapport à 2019).

Hausse de la mortalité Outre-mer

Selon l'ONISR, 275 personnes ont été tuées Outre-mer en 2021, soit une augmentation de +8% par rapport à 2019 : 183 tués dans les départements d'outre-mer et 92 tués dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie. Comparée à 2020, la mortalité est en hausse de +15% avec 36 morts de plus en 2021.

Les forces de l'ordre ont enregistré 2 978 accidents corporels (soit +5% par rapport à 2019 et +14% par rapport à 2020) et 3 769 blessés (soit +3% par rapport à 2019 et +10% par rapport à 2020).

Pour consulter le bilan en intégralité :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-l-insecurite-routiere/bilans-annuels-de-la-securite-routiere/bilan-2021-de-la-securite-routiere>

Contacts presse Sécurité routière :

Amandine CUINET : 06 87 67 56 40

Alexandra THERIZOL : 06 01 13 05 28

Thierry MONCHÂTRE : 06 88 16 08 78